

Mai  
2022

n°7



# Le Mag

Bulletin d'informations  
trimestriel



## D'ARPAILLARGUES ET AUREILHAC

Le carrefour de la mairie sous tension



## MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous, Il y a peu de temps nous espérons tous sortir de cette crise pandémique et retrouver un peu de sérénité, mais la guerre en Europe est venue raviver de nouvelles angoisses. Aussi inimaginable que cela ait pu apparaître à tous les défenseurs de la paix, avec l'invasion de l'Ukraine, le spectre de la guerre est devenu une réalité à moins de 3 heures d'avion de chez nous.

Comment ne pas exprimer en de telle circonstance, tout notre soutien au peuple ukrainien et organiser à notre niveau toute l'aide humanitaire possible d'urgence. Au niveau municipal, nous avons été le relais de toutes les possibilités d'intervention et je tiens, dans ces quelques lignes, à remercier les propositions d'offres d'hébergement, déposées en mairie

par des habitants de la commune et relayées vers les autorités compétentes, les collectes effectuées par plusieurs groupements en liaison avec les relais régionaux ou nationaux.

Cette situation nationale et internationale va forcément impacter notre commune, notamment sur nos investissements qui se voient augmenter aujourd'hui d'un coût de revient de 20 à 30 % plus cher. En 2022, les taux d'imposition fixés par la commune n'augmenteront pas et malgré un budget serein et des finances saines la prudence sera de mise sur la gestion budgétaire de notre commune.

La gestion municipale se poursuit, le programme des festivités 2022 se prépare et s'annonce riche en événements festifs, artistiques ou musicaux.

Après quelques retards de certaines entreprises dans leurs programmations, les travaux d'aménagements de la route départementale 622 arrivent enfin à terme pour le mois de mai.

Je vous laisse à présent le soin de feuilleter ce mag et y découvrir les principales informations, préoccupations et actualités de notre commune.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent printemps.

Avec mon dévouement,  
Votre Maire

**Gérard DAUTREPPE**

Maire de la commune  
d'Arpaillargues et Aureilhac  
Vice-président de la  
communauté de communes  
Pays d'Uzès

# LE BUDGET 2022

## Les budgets votés à l'unanimité

Pour respecter le calendrier budgétaire, la commune a remonté son budget primitif avant le 15 avril à la préfecture.

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, l'adjoint aux finances a élaboré et présenté à l'ensemble du conseil les différents budgets de fonctionnement, d'investissement et d'assainissement pour 2022.

Auparavant il avait porté au vote le maintien à niveau des taux des taxes directes locales, à savoir **36.97% sur le foncier bâti et 53.30% sur le foncier non bâti.**

**« Ces taux sont parmi les plus bas des communes du secteur. Les finances sont saines, il n'y a pas lieu d'augmenter la charge des habitants, même l'inflation constatée cette année ne sera pas intégrée ».**

Cette présentation a été adoptée à l'unanimité du conseil municipal.

### Pour le budget principal:

- ▶ Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 955 282.81€
- ▶ Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 896 140.40€

### Pour le budget assainissement :

- ▶ Les dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à 125 884.63€
- ▶ Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 159 904.72€

Au niveau **des dépenses de fonctionnement**, il faut relever l'augmentation importante du poste énergie de plus de 30%, des frais de cantine avec l'augmentation espérée du nombre d'élèves à l'école ainsi que la revalorisation annoncée des indices de la fonction publique pour les frais de personnel.

Face à ces dépenses, **les recettes** fiscales, malgré le maintien des taux des taxes directes, bénéficient d'une hausse significative des bases tandis que la dotation de l'Etat reste au niveau de celle de l'an dernier.

Au niveau **des investissements**, une pause sera observée cette année et le budget est en grande partie lié à des reports de travaux de 2021. Une ligne spéciale a été affectée aux frais d'étude pour la modification du PLU et pour les réponses à fournir face aux différents recours, à l'insertion des annonces légales... Les postes les plus importants des nouveaux travaux seront consacrés à la réfection des chemins, à la réfection imprévue du mur de la mairie, à la mise aux normes PMR

de la salle polyvalente, à l'achat de mobilier pour la bibliothèque, au renouvellement des décorations de Noël, et à la mise en place de la climatisation dans le dortoir de l'école. Le reste du budget sera consacré aux économies d'énergie avec des études actuellement menées sur le changement de mode de chauffage de la salle polyvalente et sur la recherche d'énergie renouvelable sur certains bâtiments publics.

Tout ceci sera financé par l'excédent du budget de fonctionnement de 2021, par une récupération de TVA de 2020 et par la perception de la taxe d'aménagement.

**Le budget assainissement** reste très positif et permet de maintenir le coût du m3 d'eau assainie à 1€ pour les 50 premiers m3 rejetés par semestre et à 1,05 € au-delà.

**Tous ces budgets ont été votés à l'unanimité.**

**Ils sont consultables sur le site de la commune.**

## Le Mag

Directeur de la publication :  
Gérard DAUTREPPE, Maire  
Comité de rédaction :  
Henri LIMOUSIN  
Réalisation et Maquette :  
Loïc REYNARD / Com. Communication  
Photos :  
Elus, Manu RAGA  
Impression : Mairie d'Arpaillargues

2022 / Mai / n°7 / exempté de N°ISSN

## CHATS ERRANTS

La capture des chats errants a été un véritable succès sur la commune puisqu'à ce jour près de 20 matous ont été capturés puis stérilisés. La fondation Brigitte BARDOT qui a assuré 50% de la facturation de cette opération a rempli son contrat. Le maire remercie les bénévoles qui ont œuvré pour le bien de la commune. Une seconde opération va être programmée.

## LOTISSEMENT FONT CLARETTE

La viabilisation du lotissement Font Clarette va commencer dans les prochains jours. 19 terrains ont déjà été réservés ce qui laisse augurer une commercialisation rapide de ce lotissement.

## NOUVEAUX ARRIVANTS

**Vous êtes installés depuis 2020** sur la commune, ou vous venez juste de vous installer, la municipalité met un point d'honneur à souhaiter la bienvenue à ses nouveaux arrivants. Reportée à deux reprises à cause des contraintes sanitaires, une réception aura lieu le **10 septembre prochain**, sous forme de petit déjeuner.

Les personnes concernées doivent s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie au 04 66 22 10 14 ou par mail à [contact@arpaillargues-aureilhac.fr](mailto:contact@arpaillargues-aureilhac.fr), en précisant le nombre de personnes présentes par famille.

## ELECTIONS LEGISLATIVES

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022. Le décret portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale a été publié au *Journal officiel* du 26 avril 2022.

## RUCHE PEDAGOGIQUE

La ruche pédagogique est à nouveau installée chemin de MAZEL avec une amélioration très nette de l'accès par les services de la commune et une signalétique beaucoup plus visible. Des visites organisées se dérouleront après inscriptions en mairie.



## DIVAGATIONS DES CHIENS

Depuis plusieurs semaines, il est constaté une recrudescence des chiens errants sur le périmètre de la commune. Selon l'article L211-23 du code rural, tout chien qui en dehors d'une action de chasse, de garde ou de protection d'un troupeau, n'est pas sous la surveillance affective de son maître, se trouve en état de divagation.

Sans même parler de la loi, il est évident qu'un chien en divagation peut présenter un risque pour lui comme pour autrui.

Il en résulte également une pollution des espaces publics de la commune par des déjections canines. Nous confirmons que dans le parc municipal, sur le stade ou dans les rue de la commune, les chiens doivent être tenus impérativement en laisse et l'utilisation des sacs à déjection, mis à disposition, est impérative, pour le bien des habitants.

Nous comptons sur le civisme de tous pour que notre village garde tout son charme.



## RECENSEMENT 2022

## Premiers regards sur ce recensement de la population

Le dernier recensement s'est terminé le 19 février 2022 et si les analyses de l'INSEE ne seront disponibles qu'à la fin de l'année, il est possible d'établir quelques statistiques et tendances, à l'appui des premiers éléments enregistrés. Ainsi, si le nombre de logements a augmenté depuis 2011 (+15%), on constate que c'est surtout la progression (+ 36.63% en un peu plus de 10 ans) des résidences secondaires qui permet ce résultat. Ainsi aujourd'hui sur la commune, 21.7% des logements sont des habitations secondaires. Sur la même période les résidences principales enregistrent une évolution de +10.61%. Tout ceci explique en grande partie la stagnation de la population locale alors que le nombre de logements vacants restent plutôt stables.

## Année de recensement

Type de résidences	2022	2016	2011	2006
Résidences Principales	469	384	424	355
Résidences secondaires	138	91	101	93
Résidences occasionnelles	1	9	1	0
Résidences vacantes	26	34	24	16
<b>Total résidences</b>	<b>634</b>	<b>518</b>	<b>550</b>	<b>464</b>
Nb habitants	1015	937	1027	915
Habitants mobiles	19	0	0	0
<b>Population totale</b>	<b>1034</b>	<b>937</b>	<b>1027</b>	<b>915</b>

Sous réserve de validation de l'enquête 2022 par l'INSEE.

Le recensement de 2016 n'avait pas été jugé totalement réalisé, ce qui explique certains chiffres erronés.

## ELECTIONS PRESIDENTIELLES

## Résultats sur votre commune

	1er tour		2ème tour	
Inscrits	871		871	
votants	733		705	
Participation	84.15%		80.53%	
Nuls	2		9	
Blancs	13		57	
Exprimés	718		639	
	Voix	% obtenus	Voix	% obtenus
N ARTHAUD	1	0.14		
F ROUSSEL	16	2.23		
E MACRON	200	27.86	341	53.36%
J LASSALE	32	4.46		
M LE PEN	169	23.54	298	46.63%
E ZEMMOUR	79	11.00		
JL MELENCHON	145	20.19		
A HIDALGO	7	0.97		
Y JADOT	34	4.74		
V PECRESSE	24	3.34		
P POUTOU	4	0.56		
N DUPONT AIGNAN	8	1.11		

# 3 QUESTIONS À ...

## **BERNARD MOLOT** *Elu en charge des travaux*

*Ce début 2022 a été riche en travaux. Pouvez-vous nous en dresser les grandes lignes ?*

Ces travaux de début 2022 sont en fait ceux qui auraient dû se terminer.... fin 2021 ! Le futur lotissement Font Clarette nécessitait à lui seul une extension et un renforcement des réseaux d'eaux potable et usées, une excellente occasion pour repenser l'accès du village par la route de Blauzac, enfouir les réseaux électriques et téléphoniques et installer un nouvel éclairage public.



*Bernard MOLOT au plus près des travaux*

*Dans l'ensemble qu'elle a été la grande difficulté pour mener à bien ces chantiers importants ?*

Le plus délicat est de devoir en permanence adapter le programme prévisionnel à de nouvelles contraintes. Ainsi les 2 autres lotissements prévus rue du Temple ont nécessité l'installation d'un nouveau poste électrique au niveau de « camin dou Vala » qu'il a fallu raccorder au poste du haut de la Grand-Rue, avec ouverture de tranchées sur cette dernière, sur la rue du Temple etc.... etc... Le tout en synchronisant les différents intervenants pour minimiser la gêne occasionnée et surtout éviter de devoir tout recasser. Un autre exemple est la démolition du béton de la place de la mairie qui a achevé de fragiliser le mur Est qu'il a fallu réparer dans la foulée.

Par ailleurs la défection d'un seul intervenant peut générer de spectaculaires retards en cascade, tel le non-enlèvement des poteaux télépho-

niques en temps voulu qui a généré quasiment 1,5 mois d'arrêt du chantier...

Et tous ces travaux imprévus impactent bien sûr le budget et obligeront à reporter certains travaux initialement prévus en 2022.

*Quel est le programme pour les travaux 2022 ?*

Fin mai les travaux de voirie rue du Temple et route de Blauzac devraient être terminés, encore merci aux riverains et commerçants pour leur patience !

Ce printemps devrait nous permettre de finaliser le boudrome (à côté du skate-park), l'éclairage du parc et la remise en état des chemins (Pré de Myères et ancienne voie ferrée).

L'été nous donnera le temps de repenser la mise en valeur de la cour de la mairie, qui n'interviendra pas avant cet automne !...

### FERMETURE D'UNE CLASSE ?

L'annonce de la fermeture d'une classe à l'école Françoise DOLTO a soulevé une mobilisation très large avec des actions différentes, du corps enseignant aux élus locaux en passant par les parents d'élèves et les habitants de la commune. Cette mobilisation engendre beaucoup d'espoir pour le maintien de cette classe avec plusieurs inscriptions nouvelles enregistrées depuis plusieurs semaines. A ce jour 85 inscriptions fermes ont été comptabilisées et 5 sont encore en indécision. Réponse de l'académie début juin.



### COMITE DES FETES

Les dernières réunions des commissions municipale et extramunicipale de la culture ont permis de définir le programme estival des festivités sur la commune. Vous trouverez ce programme (dernière page) susceptible d'évoluer un peu avec le concert Autres rivages Musique du Monde dans le parc en juillet dont la date n'est pas encore connue ainsi qu'un concert de musique baroque au temple.

Au cours de ces réunions Michèle GIUDICE, habitante de la commune a fait part de son intention de relancer le comité des fêtes et déjà 2 autres personnes se sont fait connaître pour constituer un futur bureau. Il faut bien évidemment recruter d'autres habitants pour assurer le fonctionnement de ce comité et toutes les personnes qui souhaitent en faire partie peuvent se faire connaître en mairie avant une réunion de lancement qui sera programmée au cours du second trimestre 2022.


## RECEVEZ LES INFORMATIONS DE LA COMMUNE PAR SMS

Le site de la commune continue d'enregistrer de nouveaux adeptes et la barre des 3300 lecteurs s'étant connectés au moins une fois sur le site a été dépassée fin 2021.

Parmi ces habitués plus d'une centaine viennent de s'inscrire sur l'ALERTE mairie et bénéficient de l'actualité et des informations les plus importantes de la commune en priorité sur leur téléphone portable par un simple SMS (ou s'ils le souhaitent par appel téléphonique). Pour les rejoindre, c'est simple. Via Internet, se rendre au bas de la page d'accueil de la mairie <https://arpaillargues-aureilhac.fr/> et cliquer sur renseignez vos coordonnées (Nom, Prénom et Numéro de téléphone) et c'est tout.

### Etre alerté

Inscrivez-vous à notre système d'alerte pour recevoir les informations importantes (SMS ou appel) de la Mairie de Arpaillargues et Aureilhac

 Renseignez vos coordonnées

## CONFRÉRIE DES CHEVALIERS DE L'OLIVIER

A l'occasion de la journée de l'olive en fête à UZES, la Compagnie des Chevaliers de l'Olivier, dont le siège social est à Arpaillargues, a procédé à l'intronisation comme Chevaliers de l'Olivier, **M. Fabrice Verdier**, président de l'intercommunalité et **M. Gérard Dautreppe** maire d'Arpaillargues et Aureilhac. Les 2 récipiendaires ont reconnu à l'aveugle, après avoir dégusté l'huile d'olive, quelle était d'origine « Picholine » et juré de défendre à tout jamais l'olive sur toutes ses formes.



# UN NOUVEL ÉQUIPEMENT : LE BOULODROME

Le 11 juin prochain le nouveau boulo-drome de la commune, situé dans l'enceinte du stade, sera officiellement inauguré.

Cette réalisation a nécessité des travaux de terrassement, nivellement, dépôt de différentes couches avant la gravette finale, plantations d'arbres pour donner l'ombre indispensable en période estivale et installation de bancs pour les spectateurs.

L'éclairage n'est pas prévu pour l'instant même si les gaines sont proches

pour une éventuelle installation future, mais en cette période d'économie d'énergie, les parties nocturnes ne seront pas pour tout de suite.

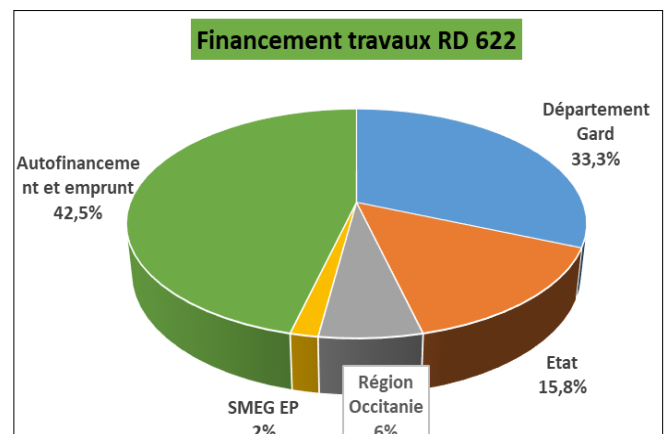
Un nouvel équipement à la disposition de tous que la municipalité présentera le 11 juin avec une animation pétanque réservée aux habitants, sous une forme qui reste à définir avec en clôture de journée, un feu d'artifice tiré sur le stade. Le repas du soir sera tiré du sac, apéritif et vins seront offerts par la municipalité.



# COÛT DES TRAVAUX RD 622

En 2018, le coût de la phase 1 des travaux de la RD 622, entre le Château et le chemin dou Vala s'était élevé à 149 744.79€. La seconde tranche, qui concerne la rue du temple, le carrefour de la mairie et l'entrée du village sur la route de Blauzac, est en train de se terminer.

Le coût pour cette seconde partie des travaux s'élève à **511 675.95 €** (contre 545 147.27€ au départ du projet). Vous trouverez ci-contre la répartition du financement de cette opération. La part de la commune, après récupération d'une partie de la TVA dans le prochain exercice financier, sera de 29%.



# LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, POÈTE ALFRED MÉRIC, *UNE BIBLIOTHÈQUE*

La bibliothèque s'installe petit à petit.

Depuis le dernier conseil municipal, elle porte désormais le nom d'Alfred Méric, en référence au poète d'Aureilhac.

Une magnifique pièce lumineuse, de plus de 100 m<sup>2</sup>, avec du mobilier moderne, qui sépare le coin enfants et adolescents de l'espace adultes, vous attend.

## « Une bibliothèque branchée »

De plus, à partir du 15 mai, notre bibliothèque sera connectée au réseau des bibliothèques Pays d'Uzès. Votre carte de bibliothèque vous donnera accès à tout le contenu des bibliothèques et médiathèques de l'Uzège. Cette carte vous est offerte gratuitement.

Vous pourrez ainsi réserver en ligne un livre dans une des bibliothèques de l'Uzège et, grâce à une navette hebdomadaire, votre livre sera acheminé et déposé dans votre bibliothèque d'Arpaillargues où il vous attendra.

L'équipe d'animation de la bibliothèque vous attend tous les mardis de

10h à 12 h, les mercredis de 15h à 17h et les vendredis de 16h à 18h.

Le jeudi la bibliothèque est réservée aux élèves de l'école d'Arpaillargues.

Pour enrichir l'offre l'équipe recherche des dons de livres récents en très bon état pour adultes et enfants, de tout genre, mais plus particulièrement des romans à grands caractères, des biographies, des mangas, des BD.

De plus cette bibliothèque est équipée d'un WIFI libre qui permet à tout un chacun de se connecter pendant les heures d'ouverture et d'utiliser un ordinateur mis à la disposition du public.

## « Poète Alfred MERIC » un nom pour la bibliothèque municipale

Suite à l'appel lancé par la municipalité pour trouver un nom à la nouvelle bibliothèque, plusieurs habitants de la commune ont fait remonter leur souhait via la mairie.

Des réponses reçues, deux propositions ressortaient de façon unanime, à savoir pour la catégorie généraliste « la bibliothèque du Parc » et pour la catégorie liée à la littérature locale ou



les personnalités locales connues « la bibliothèque Poète Alfred MERIC ».

Lors du dernier Conseil Municipal, le nom arrêté de notre bibliothèque s'est porté sur celui du Poète Alfred MERIC par 12 voix et 2 voix pour la bibliothèque du Parc.

**L'inauguration officielle de notre bibliothèque municipale « Poète Alfred MERIC » aura lieu le vendredi 24 juin à 18h.**

**Vous êtes cordialement invités à cette cérémonie officielle qui sera clôturée par un apéritif.**



## « BRANCHÉE »

**Alfred MERIC** naquit à Aureilhac le 23 septembre 1870.

Les premiers vers que nous ayons en notre possession datent de 1890. Il avait 20 ans.

Une belle et élégante écriture couvre les pages d'un cahier d'écolier. Ce touchant témoignage, que nous pouvons consulter à la bibliothèque municipale (grâce au prêt de Mr et Mme Lucien Méric), nous donne à découvrir un être qui dès son plus jeune âge, maniait la plume et le verbe avec dextérité.

On découvre au fil des pages l'homme qu'il est et restera au cours de sa longue vie : un être révolté, provocateur, acide mais aussi très généreux, plein d'humour et éternel amoureux.

En mai 1914, à l'âge de 44 ans, il publia le 1er numéro de «l'Arpagus», journal qui le rendit célèbre et qui parut pendant de nombreuses années.

Il mourut le 20 juillet 1953 à l'âge de 83 ans.



Poète... et bouliste

## Fête foraine, un retour réussi

Absente depuis 27 ans des festivités du village, la fête foraine de printemps, organisée par la municipalité a fait un retour en force sur la place de la Liberté. Dès le vendredi, en fin d'après-midi, les 3 coups étaient donnés avec les manèges vite pris d'assaut par la jeunesse locale, la pêche aux canards, les autos tamponneuses, les machines à pièces, sans oublier le pompon du manège pour les tous petits. C'est surtout le samedi en soirée que la foule s'est présentée avec l'animation musicale et la buvette tenue par 3 associations de la commune ; le club de foot, la société de chasse et les Capitelles. Une belle soirée de printemps, et même la fraîcheur nocturne n'a pas freiné l'ardeur de tous, des danseurs principalement. Beaucoup plus familiale la journée du dimanche a surtout permis de profiter du soleil pour flâner sur la place et dans le parc. L'occasion de respecter le programme tourné vers les friandises et les bonbons et de profiter, avant la fermeture, des derniers tours de manège. Le maire se montrait satisfait de l'engouement pour ce retour finalement très attendu par les habitants de la commune. Devant une telle réussite, une prochaine édition devrait être inscrite aux festivités de l'an prochain.



## TRIBUNE LIBRE

*Espace d'expression des listes minoritaires du conseil municipal*

### VIGICRUES disponible en application

*A la demande de Marielle CLOQUEMIN, présentation de la nouvelle application VIGICRUES*

Disponible depuis le 28 mars 2022, est téléchargeable gratuitement et uniquement sur mobile. Elle a vocation, à l'instar du site internet, à informer les usagers des risques de crues sur les principaux cours d'eau en France et permet en plus de recevoir des notifications sur son téléphone pour être averti de la publication d'un nouveau bulletin d'informations, de l'évolution de la couleur de vigilance à l'échelle d'un territoire, d'un département ou d'un tronçon de cours d'eau, ou encore du franchissement de hauteurs d'eau présélectionnées à une station hydrométrique.

Vous vivez près d'un cours d'eau ? Vous empruntez régulièrement une route inondable ou prévoyez une promenade au bord d'une rivière ? Vous pouvez recevoir des informations via l'application du ministère de la Transition écologique ou des avertissements par courriel sur le risque de crue dans votre secteur.

Ce service vous permet d'être informé en temps réel de l'évolution d'une situation et de prendre des dispositions adaptées pour éviter des dommages sur vos biens ou des risques sur des personnes.

Vous devez créer votre compte en cliquant sur « mon compte » en haut de la page du site « Vigicrues » et paramétrer vos souhaits. Ce service fonctionne 24h/24 et 7j/7.

<https://www.vigicrues.gouv.fr/>

Marielle CLOQUEMIN et Frédéric CHARRIERE

# DEMANDEZ LE PROGRAMME ESTIVAL

- ▶ **18 Mai 2022 :** **Animation ludothèque** (En famille ou entre amis, venez participer à des jeux collectifs, de stratégie et d'ambiance : il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges) de 14h30 à 17h à la salle polyvalente.
- ▶ **22 Mai 2022 :** **Vide grenier** de l'APE au stade ET **repas des Capitelles** dans la salle polyvalente.
- ▶ **11 juin 2022 :** à partir de 18h **inauguration du boulodrome** au stade (apéritif offert par la municipalité) - **Repas tiré du sac**, suivi d'un **feu d'artifice** en soirée. Animation musicale prévue.
- ▶ **18 juin 2022 :** au Parc, à 21h show **Pop/Rock par le Trio Popcorn**, concert interactif gratuit.
- ▶ **24 juin 2022 :** **inauguration bibliothèque** « poète Alfred MERIC » à 18h, suivie d'un apéritif.
- ▶ **25 juin 2022 :** salle polyvalente; **Théâtre « le bonheur au travail »** par la troupe Placement Libre. **NOUVEAU**
- ▶ **2 juillet 2022 :** **pique-nique** de 10h à 14h, au Parc municipal par l'association **Fil de soie**
- ▶ **13 juillet 2022:** place la Liberté, à partir de 19h, **repas villageois**, animation musicale.
- ▶ **19 juillet 2022:** Festival du **Cinéma Belge** au mazet de Terres d'Uzès (route de Blauzac) à partir de 19h. Entrée libre et gratuite, sur place food-truck, buvette et grignotage fermier.
- ▶ **30 et 31 juillet 2022 :** **Stage Qi Gong et Tai Chi**, salle polyvalente
- ▶ **5 Août 2022 :** au temple. **Concert musique classique**, Triocalligramme **NOUVEAU**
- ▶ **19 Août 2022 :** place de la liberté, **2eme édition du marché nocturne**
- ▶ **Septembre 2022 :** **Journée des associations** au stade. Repas champêtre offert par la municipalité (date non arrêtée à ce jour).
- ▶ **11 Septembre 2022 :** 2ème édition **ART'PAILLARGUES** au château et dans les rues du village.
- ▶ **17 et 18 septembre 2022 :** **Journées du patrimoine avec concert de musique classique**, le 17 à 18h au temple. **Requiem de MOZART**
- ▶ **16 Octobre 2022 :** **Loto du FCAA** (salle polyvalente)
- ▶ **22 Octobre 2022 :** Salle polyvalente: Un stylo dans la tête, **Théâtre par la compagnie de l'Ours**
- ▶ **28 Novembre 2022 :** salle polyvalente, **Loto du Club ARPAGUS**



ART'Paillargues 2021 avait été un succès... En route pour la seconde édition